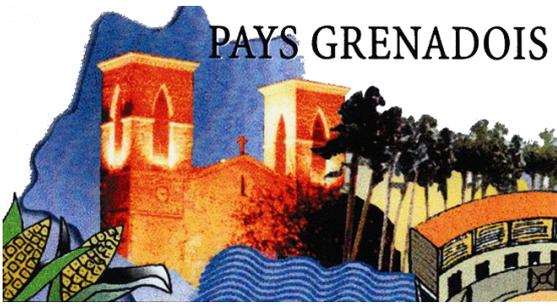


PAYS GRENAUDOIS



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2012

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAUDOIS

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour
Larrivière Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice sur l'Adour

SOMMAIRE

Préambule.....	page 3
Localisation de la Communauté de Communes.....	page 4
Compétences au 31/12/2012	page 5
Réunions	page 7
Réforme territoriale.....	page 7
Principaux dossiers de l'année 2012	page 8
- Aménagement de l'espace et développement économique	
- Création, aménagement et entretien de la voirie	
- Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés	
- Tourisme, culture et patrimoine	
Finances.....	page 18
- Fiscalité	
- Compte Administratif 2012	
Administration générale.....	page 23
- Personnel communautaire	
- Communication	
- Atelier Multiservices Informatique	
- Ecole de Musique	
Centre Intercommunal d'Action Sociale	page 28
- Conseil d'administration	
- Analyse des besoins sociaux	
- Téléalarme	
- Petit jardinage - Petit bricolage	
- Portage de repas	
- Aide ménagère - Auxiliaire de vie - Garde de jour	
- Participation pour repas ou goûters des personnes âgées	
- Secours alimentaire et d'urgence	
- Journée Courir pour la vie, courir pour Curie	
- Point Relais Emploi	
- Enfance - Jeunesse	
- Finances	
Annexes.....	page 39
❖ <i>Annexes 1 à 5 : Compte administratif 2012 (budget principal et annexes)</i>	
❖ <i>Annexe 6 : Organigramme du personnel communautaire</i>	

Extrait du Code Général des Collectivités Territoriales

Article L5211-39

- Modifié par [LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 - art. 34](#)

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

LOCALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS



La communauté de Communes du Pays Grenadois regroupe 11 communes

Communes	Nombre d'habitants *	Nombre de délégués	Noms des Délégués communautaires	
			Titulaires	Suppléants
ARTASSENX	263	2	LALANNE Evelyne LERCHE Gérald	Carine LALANNE Nicolas DE WATRIGANT
BASCONS	955	3	LESPEDES Claude SANCHEZ Jean-Luc LACASSAGNE Pascale	MONDIN Blandine SAHUC Chantal CLIMENT Bernard
BORDÈRES et LAMENSANS	363	2	LABARBE Dominique DURAND Geneviève	CHERET Daniel DUFAY Pierre
CASTANDET	417	2	PRIAM Michel SOULEYREAU Michel	GAULIN Philippe BOUGUE Roselyne
CAZÈRES SUR L'ADOUR	1 156	4	DESBLANCS Francis DUBAQUIER Jean-Pierre SALÉ Lionel JARNAC Eliane	ZAMPROGNA Eric ESTEFFE Jean-Michel CATTARINUSSI Sylvie SERFS Elisabeth
GRENADE SUR L'ADOUR	2 530	6	DUFOURCQ Pierre CASSAGNE Christian DAUGREILH Marie-Line BACCARRERE Pierre CONSOLO Cyrille MINOUE Albert	BAILLET Marie-Odile GAUTHIER Marie-France LAMOTHE Jean-Jacques
LARRIVIÈRE ST- SAVIN	601	3	LAMOTHE Jean-Luc DARGELOS Jean Emmanuel LABAT Françoise	DUBROCA Serge LARCAN Philippe COSTE Marie-Christine
LE VIGNAU	486	2	REVEL Guy DAUGA Patrick	LAFURIE Jean-Louis BANTQUIN Estelle
LUSSAGNET	81	2	LAFITE Jean-Claude LABORDE Jean-Pierre	LACOME D'ESTALENX Xavier BORDACAHAR Lionel
MAURRIN	465	2	LAFENETRE Jean-Luc CASTAING Jean-François	DARBINS Erick DARRIBEAU André
ST-MAURICE SUR L'ADOUR	614	3	CHOPIN Jacques BERNADET Jean-Michel CLAVE Henri	BETHOUS Jean-Pierre NOYELLE Lucien BATS Joël
TOTAL	7931	31		

Source INSEE - date de référence statistique : 1er janvier 2009 Population totale
Limites territoriales au 31 décembre 2011

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Acquisition et gestion de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes.
- Mise en place d'un Pays, en prenant l'initiative de le faire reconnaître, de délibérer sur la composition du conseil de développement, de participer à l'élaboration, l'adoption et la révision de la charte de Pays, de participer à la constitution de la structure destinée à représenter le Pays.
- Proposition d'un périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale, conduite de son élaboration et de sa révision, constatation, approbation et suivi des dispositions du SCOT arrêté.
- Etude, création, réalisation de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les ZAC à caractère économique, touristique et social.
- Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.
- Elaboration et évolutions d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Développement économique

- Création, aménagement, entretien, gestion, promotion et extension de zones d'activités (industrielle, commerciale ou artisanale) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : la zone artisanale de Jouanlanne ainsi que toutes zones d'activités économiques créées après le 18 août 2006.
 - Mise en œuvre d'études ou actions d'intérêt communautaire, favorisant le développement économique. Sont déclarées d'intérêt communautaire les études ou actions relatives au maintien et au développement des activités commerciales, artisanales et industrielles ainsi que l'attribution d'aides tendant à favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises
- Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emplois.

Création, aménagement et entretien de la voirie

Sont classées dans la voirie communautaire toutes les voies communales goudronnées à l'exclusion des places et voies listées.

Toute voie communale non goudronnée continue donc à relever de la compétence de la commune tant que les travaux de revêtement n'ont pas été réalisés. L'ensemble des parkings et des chemins ruraux reste de compétence communale.

Sont de compétence communautaire, tous les travaux relevant de l'aménagement, l'entretien et la conservation de la voirie :

- les travaux concernant la chaussée
- les ouvrages d'art (ponts, tunnels...) et les murs de soutènement
- ouvrages (caniveaux) permettant l'écoulement des eaux pluviales. Les réseaux d'assainissement sont exclus.
- élagage et abattage des arbres d'alignement
- le curage des fossés

Restent de compétence communale :

- la création et l'entretien des trottoirs
- les travaux inhérents à la police de circulation (déneigement, balayage, signalisation routière)
- l'éclairage public
- fauchage des bas-côtés et talus

Un règlement pourra être annexé aux statuts.

Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

La Communauté de Communes adhère pour l'ensemble de cette compétence au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Marsan.

Elle perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place du dit syndicat.

Compétences facultatives

Opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH, PLH).

Action Sociale

La Communauté de Communes est compétente pour :

- La gestion et la mise en œuvre du service de portage de repas à domicile
 - La gestion du service de téléalarme
 - La gestion et la mise en œuvre du service d'aide à domicile : aide ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour
 - La gestion du point relais CAF
 - La gestion d'un service de « petits travaux de jardinage »
 - La gestion de prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »
 - La gestion et la mise en œuvre d'une « assistance administrative à domicile »
 - La gestion de secours alimentaire et d'urgence
 - L'attribution de participations à destination des communes pour l'organisation de repas, colis ou goûter pour les personnes âgées
 - La gestion du point relais emploi
 - Mise en œuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans le contrat « enfance-jeunesse » ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait.
- Sont d'intérêt communautaire les actions listées ci-après :

- Gestion du Relais Assistantes Maternelles
- Mise en œuvre et gestion d'un Point Information Jeunesse
- Actions de coordination enfance-jeunesse
- Gestion de l'Espace Jeunes
- Mise en œuvre et gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents
- Gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement
- Organisation de la journée « Courir pour la Vie, Courir pour Curie »

La Communauté a créé un CIAS qui est chargé de la mise en œuvre des actions ci-dessus.

Tourisme et culture

- La communauté délègue à l'Office de Tourisme, dans le cadre d'une convention de gestion, ses compétences relatives à :
 - l'accueil et l'information des touristes,
 - la vente de produits touristiques
 - la promotion du territoire (actions de communication...)
- Participation au financement de manifestations impliquant les associations des différentes communes de la Communauté de Communes : Journée AME, Forum des associations.
- Organisation ou participation à des manifestations culturelles d'intérêt communautaire.

Actions permettant de résoudre le problème des animaux errants

Utilisation de la fourrière de la Communauté d'Agglomération du Marsan.

Politique « 1% Paysage et Développement » de l'A65

Réalisation de toute étude et animation dans le cadre de la procédure d'accompagnement à la réalisation de l'autoroute A65.

RÉUNIONS

Les comptes rendus des conseils communautaires sont affichés au siège de la Communauté de Communes et diffusés sur le site Internet : www.cc-paysgrenadois.fr.

Conseil Communautaire	Bureau
27 février à Grenade	14 février à Grenade
10 avril à Grenade	10 avril à Grenade
12 juin à Grenade	23 mai à Grenade
24 septembre à Grenade	27 juin à Grenade
14 novembre à Grenade	11 juillet à Grenade
10 décembre à Grenade	17 septembre à Grenade
27 décembre à Grenade	30 octobre à Grenade
	4 décembre à Grenade



Commission Finances et CLETC	Commission Social et Cadre de Vie	Commission Aménagement de l'Espace et Développement Economique	Commission Tourisme et Culture	Commission Voirie	Commission Information - Communication
7 mars à Castandet	1 ^{er} décembre à Bascons	11 mars	01 Février à Larrivière	01 février à Bordères	24 mars à Grenade
18 avril à Castandet		14 octobre à Grenade	22 mai à Grenade	03 Février à Bordères	25 mai à Grenade
		5 décembre à St-Maurice	19 septembre à Cazères	07 mars à Bordères	
				30 mai à Bordères	
				05 septembre à Bordères	
				03 octobre à Bordères	
				05 décembre A Bordères	

REFORME TERRITORIALE

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a amené la Communauté de Communes à prendre la compétence « Développement de la pratique musicale, vocale et instrumentale » par la création et la gestion en régie directe d'une école de musique communautaire au 1er janvier 2013. Cette école fonctionne avec trois pôles de proximité : Grenade sur l'Adour, Castandet et Cazères sur l'Adour. A cette compétence, s'est ajouté, en fin d'année, celle du PLUi.

Cette modification de statuts a été l'occasion de mettre à jour des compétences exercées et non répertoriées, notamment en matière de tourisme et de culture ainsi que la journée « Courir pour la Vie, courir pour Curie ».

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Z.A. de Guillaumet

La Communauté de Communes poursuit son développement économique avec la création d'une nouvelle zone d'activités sur la commune de Grenade sur l'Adour. Cette dernière se situe à l'intersection de la D824 et du chemin de Caluchet, au lieu-dit Guillaumet.

Un premier îlot de 3,7 hectares viabilisés (électricité, gaz, eau potable, téléphone, assainissement et ADSL) vient d'être réalisé.



Le SICTOM du Marsan vient de se porter acquéreur d'un lot 7 000 m² afin d'y aménager une nouvelle déchetterie. 3 hectares sont encore disponibles à la vente, au prix de 15 € H.T. le m².

Deux extensions sont d'ores et déjà programmées. Au final, la ZA de Guillaumet aura une superficie de 9 hectares dont les lots pourront être découpés en fonction des besoins des porteurs de projets.

Dépenses		Recettes	
- Frais SATEL + Travaux	530 671,72 €	- Acompte subvention	
- Taxe Foncière	374,78 €	Conseil Régional	48 000,00 €
- Branchement Eau Potable	1 685,57 €	- Acompte subv. DETR	69 534,60 €
- Dépliants	116,02 €		
Total	532 849,09 €		117 534,60 €

Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Après une année de réflexion et de présentation des enjeux d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Messieurs les Préfets des Landes et du Gers ont arrêté le 21 décembre 2012 le périmètre au niveau du territoire Pays Adour Chalosse Tursan.

La Communauté de Communes du Pays Grenadois qui avait la compétence depuis 2002 va pouvoir activer cette prérogative.

Cet outil de planification à long terme du territoire permettra aux communes d'éviter le principe d'urbanisation et de constructibilité limité appliqué aux communes situées à moins de 15 km de la périphérie d'une agglomération de plus de 15 000 habitants, en l'occurrence Mont-de-Marsan pour le Pays Grenadois, soit 10 communes sur les 11.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Suite à l'étude menée par le cabinet COHEO, la Communauté de Communes du Pays Grenadois a pris la compétence PLUi en décembre.

Les objectifs :

- coordonner les politiques d'aménagement du territoire,
- continuer d'accueillir tout en confortant l'identité grenadoise,
- développer l'économie et l'emploi local,
- rendre plus visibles et plus lisibles les actions de la Communauté de Communes

Ces travaux vont se dérouler sur une période de 3 à 5 ans.

Saligues de l'Adour



Une convention de partenariat pour la coordination et la réalisation d'un programme de valorisation éducative, récréative, environnementale et touristique des Saligues de l'Adour et du Pays Grenadois a été souscrite en 2012.

La durée de cette convention s'établit pour une durée de 2 ans, d'octobre 2012 à décembre 2014.

Convention signée entre Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, Monsieur le Directeur Académique des Landes, Monsieur le Président du CPIE Seignanx et Adour, Monsieur le Président de la Ligue de l'Enseignement des Landes.

Plusieurs objectifs ont été inscrits. Parmi eux, la proposition d'animations de découverte du territoire dès l'automne 2012, la mutualisation des acteurs locaux pour donner plus de poids au Pays Grenadois en matière de tourisme, la fédération des habitants autour de leur patrimoine naturel et culturel et la création d'un produit d'appel touristique à partir des Saligues de l'Adour pour attirer les touristes vers les autres sites du territoire. C'est dans cette optique, que les trois entités précitées auront pour mission de proposer et animer des activités pédagogiques destinées aux scolaires (13 écoles concernées) ainsi que des animations tout public telles que visites guidées, sorties nature ou autres manifestations.

Maison de l'Enfance et de la Petite Enfance

Les travaux sont bien engagés et respectent le planning prévisionnel.

Plusieurs prêts ont été sollicités pour permettre le financement de cette structure :

Caisse Epargne	300 000 €	4.008% sur 15 ans
Crédit Agricole	500 000 €	4.69 % sur 15 ans
Crédit Mutuel	300 000 €	4.76% sur 15 ans
C.A.F	245 319 €	sans intérêts sur 7 ans
M.S.A.	100 000 €	1.75 % sur 10 ans



Subventions demandées :

- Europe,
- Etat,
- Conseil Régional,
- Conseil Général,
- CAF,
- MSA.

Dépenses		Recettes	
- Contrôle technique	13 740, 24 €	- Acompte subvention DETR	
- Diagnostic Pollution	13 138, 06 €	1 ^{ère} tranche	75 684, 00 €
- Coordination SPS	1 677, 99 €	- Acompte subvention	
- Architecte CETAB/GADRAT	46 538, 28 €	Conseil Régional	25 920, 00 €
- Raccordement assainissement	500 ,00 €	- Acompte	
- SATEL A.M.O	21 886, 80 €	Conseil Général	25 920, 00 €
- Géomètre	548, 96 €		
- Pilotage OPC	8 503, 56 €		
- Annonces JO	450, 00 €		
- Annonces SO	2 003, 03 €		
- Mobilier	1 136, 46 €		
- Construction	794 207, 88 €		
Total	904 331, 26 €		127 524, 00€



Acquisition du P.A.F.

Fin octobre 2012, le Bureau a été informé que l'ancien restaurant « Pain Adour et Fantaisie » était en vente. Les délégués ont été invités à visiter les lieux et le Conseil Communautaire s'est positionné le 14 novembre favorablement pour son acquisition au prix de 360 000 € (l'estimation du service des Domaines était de 357 000 €).



Cet ensemble immobilier représente un patrimoine architectural typique du territoire (arcades, boiseries, murs en galets, cheminées, escalier en pierre...), un emplacement idéal sur la place principale de Grenade sur l'Adour (Bastide du 14^{ème} siècle) d'une part et en bordure de l'Adour par ailleurs. Il permettrait d'installer les activités et compétences communautaires, notamment l'Office de Tourisme.

Une étude de faisabilité va être lancée pour évaluer, selon les besoins identifiés, si l'ensemble des services peut s'installer dans ce foncier et en estimer le coût.

Acquisition Maison Dupin



L'étude de faisabilité va également porter sur l'installation de l'Espace Jeunes à la « maison Dupin », propriété actuellement de la commune de Grenade sur l'Adour.

Le Conseil d'Administration du CIAS a visité ce local qui présente une situation privilégiée avec la proximité d'espaces verts, de terrain de jeux et une sécurité par rapport à la circulation. Cependant, des questions d'accessibilité et d'aménagement du bâtiment restent à étudier plus précisément.

Pays Adour Chalosse Tursan

2^{ème} Contrat de Pays

Le Contrat de Pays se poursuit dans le cadre des actions déjà inscrites :

- axe 1 : formation, emploi, économie, aménagement durable, tourisme,
- axe 2 : garantir aux habitants une qualité de vie reconnue.

Les opérations doivent être engagées au plus tard pour l'automne 2013.

La Communauté de Communes bénéficie de ces financements « Contrat de Pays » (Région et Europe) pour l'aménagement de la zone d'activités de Guillaumet (160 000 € par la Région) et la construction de la Maison de l'Enfance (86 400 € par la Région et 200 000 € par le FEADER).

Le projet de création d'une Maison des Services et d'un pôle technique n'est pas encore engagé.

Pour rappel, le bilan à mi-parcours affichait le ratio suivant :

1 € financé par la collectivité → 2.99 € de retour sur investissement pour le territoire.

Programme Leader

20 projets sont programmés.

Total des subventions Leader : 169 126,00 €

Total des subventions Région : 72 658,00 €

Opération Collective de Modernisation (OCM)

Cette action permet aux entreprises artisanales et commerciales, répondant à certains critères, de bénéficier d'aides aux investissements. Ainsi, ce sont 760 698 € de subventions qui ont été attribuées en faveur des entreprises du Pays Adour Chalosse Tursan.

Pour 1 € financé par la collectivité → 5.037 € de retour sur investissement pour le territoire.

En 2011, une entreprise du Pays Grenadois a bénéficié de ce dispositif : l'Hôtel de France sis à Grenade sur l'Adour (3 690 € de subvention pour un investissement total de 12 300 €).

Actions thématiques

Le Pays poursuit une mission d'accompagnement technique voir financier sur les thématiques liées à :

- la démographie médicale,
- les actions de valorisation de la forêt et/ou de bois énergie (Plan de Développement de Massif),
- les projets touristiques « structurants ».

Campagne de sensibilisation au SCOT

Le Pays a engagé une intense mobilisation de ses élus et des techniciens de chaque EPCI qui le compose pour anticiper l'avènement des lois dites du Grenelle de l'Environnement en matière de planification urbaine. Plusieurs réunions entre Présidents d'EPCI ont eu pour objet de définir un périmètre et d'engager la réflexion liées au statut de la future structure porteuse de cette démarche SCOT.

Cette problématique « SCOT » émerge comme l'une des principales actions du Pays.

Dans ce cadre, la communauté de communes sera probablement sollicitée pour formaliser les propositions du Conseil d'Administration.

Le taux de cotisation des collectivités pour 2013 a été fixé à 2.10 € par habitant.

Les chiffres 2012 : Cotisation → 16 245,60 €

REFERENT ELU : Pierre DUFOURCQ

REFERENTS TECHNICIENS : Mathieu DESTOUESSE - Nadine TACHON

CREATION, AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Actions réalisées en 2012 :

VOIRIE 2012 :

Un budget de 420 000 € a été consacré en 2012 aux travaux de voirie. 26 routes d'intérêt communautaire ont été rénovées représentant 15.400 km.

SIGNALISATION :

Des panneaux signalétiques (desserte locale, chaussées déformées, inondations, déviations, etc...) sont mis à la disposition des communes pour leurs besoins ponctuels.

MACHINE A TRACER :

L'acquisition de la machine à peindre a été validée. L'utilisation est mutualisée entre les 11 communes membres et limitée aux travaux de voirie.

Coût de la transaction : 5 968,04 € H.T.



ACCESSIBILITE : Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE)

Le principe du PAVE est :

- d'effectuer un relevé de l'ensemble des espaces de cheminement empruntés par le public afin de diagnostiquer les non-conformités ou problèmes liés à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- de répertorier tous les bâtiments recevant du public,
- d'estimer le coût d'une mise en conformité des aménagements précités.

A ce jour, 7 rapports ont été réalisés sur le territoire, ce qui représente 200 heures de travail. Ces dossiers sont en cours d'approbation par les conseils municipaux concernés.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes
- Remboursement Capital Emprunts	56 674,75 €	- Remboursement CDC Tursan 28 188,51 €
- Intérêts d'Emprunts	4 709,17 €	
- Matériel (machine à tracer)	7 021,08 €	
- Petit matériel	147,63 €	
- Vêtements de travail	653,42 €	
- Travaux dépendances et voirie	569 823,32 €	
- Enrobé	2 288,80 €	
- Mise à dispo. du personnel	11 376,00 €	
- Voirie partagée	56 206,71 €	
Total	708 900,88 €	28 188,51 €
178 heures de pelle 78 heures de camion pour les travaux de dépendance		
17 ml de ponceau 16 km de voirie		

REFERENT ELU : Dominique LABARBE
REFERENT TECHNICIEN : Bernard DESTOUT

ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

Le 11 juin, le SICTOM du Marsan organisait une réunion d'information en présence d'élus et agents techniques du territoire. L'occasion pour le SICTOM de dresser le bilan de l'année écoulée et de sensibiliser les personnes présentes à la prise en charge et la valorisation des déchets ménagers et communaux.

En 2012, 19 953 usagers ont fréquenté la déchetterie de Grenade sur l'Adour (+5.65% de 2011 à 2012) principalement pour l'apport de déchets verts. Il s'agit de la plus importante fréquentation de déchetterie en milieu rural.

L'étude en vue du réaménagement de la déchetterie de Grenade sur l'Adour a été abandonnée au profit d'un terrain situé dans la zone d'Aménagement de Guillaumet. Le dossier ICPE au titre de l'Enregistrement a été constitué, conforme au décret du 20 mars 2012 qui pose de nouvelles obligations pour les exploitations des installations classées.



Les chiffres 2012 :

Le prix de traitement des déchets pour 2012 a été fixé par le SICTOM à :
88 € par habitant.

La participation 2012 de la Communauté de Communes au SICTOM est donc de
697 928,00 € compensée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue.

REFERENT TECHNICIEN : Bernadette CUZACQ

• Fréquentation de l'Office de Tourisme



Avec 2 796 contacts, la fréquentation de l'Office de Tourisme s'est maintenue en 2012 par rapport à 2011. Nous suivons la tendance nationale actuelle. Une érosion apparaît sur les mois traditionnellement touristiques, juillet et août. L'arrière saison connaît une hausse avec des mois de janvier et février dépassant les 100 contacts désormais et un mois de novembre record avec 319 contacts.

Dans l'ordre les contacts utilisés sont : 1 - le guichet (61%) ; 2 - le téléphone (27%) ; 3 - le mail (10%) ; 4 - le courrier (2%). Malgré les discours relatifs au tout numérique, nous remarquons que le passage au comptoir de l'Office de Tourisme est prépondérant dans nos relations avec les visiteurs du territoire.

• Animations touristiques

7 au 27 avril 2012 : Participation au **Printemps des Landes**, sur 9 événements répertoriés sur l'ensemble du territoire 7 ont été organisés par l'Office de Tourisme en partenariat avec Familles Rurales (BASCONS), l'Astro club du Marsan, TIGF, le CPIE du Seignanx, les gardes nature du Conseil Général. 2 ont été annulées et 1 reportée pour cause de pluie. 67 personnes ont participé aux 6 qui ont eu lieu.

14 juillet au 15 août 2012 : **Animations estivales** du territoire. L'objectif est que les touristes découvrent les savoir-vivre et les savoir-faire locaux directement auprès de leurs acteurs. 11 activités ont été programmées. 1 a été annulé pour cause de pluie. 77 personnes en tout ont participé aux 10 restantes.

24 juillet 2012: **Journées TER** en partenariat avec les agriculteurs locaux. Visite de la ferme de vaches laitières de M. BIARNES (GRENADE-SUR-L'ADOUR) et découverte du métier de maréchal-ferrant avec M. CLAVE (LUSSAGNET). 45 personnes ont participé à cette journée découverte. Le repas a été assuré par les Jeunes Agriculteurs du Canton.

15 décembre 2012: **Marché des Producteurs du Pays Grenadois spécial Noël**. En plus des producteurs habituels :

- 11 exposants supplémentaires,
- animations: Divinos, tai-chi, danses gasconnes, confection de paillasses, ballades à poney,
- présence et promenade avec le Père-Noël,
- tombola : plus de participants et lots de qualités.

Le soleil étant au rendez-vous, cette animation a été un succès.

• Manifestations communautaires et d'intérêt communautaire

Vendredi 30 mars 2012 : **CHANTONS SOUS LES PINS** à LE VIGNAU avec l'action « Les mots qui chantent » suivie par les enfants du 3^{ème} cycle du RPI BORDERES ET LAMENSANS, CASTANDET, et MAURRIN, puis les artistes Simon LURO et BARBER SHOP QUARTET, pour un concert de chansons françaises. 176 entrées. Coût : 2 600,13 €. Recettes : 530,00 €

Samedi 26 mai 2012 : **AME en Pays Grenadois** à LUSSAGNET. De l'avis général des participants, l'édition 2012 s'est bien déroulée. Les associations lussigniennes en ressortent un bilan moral et financier positif. Eté présents ce jour-là 26 exposants et 10 spectacles (associations ou privés). Coût : 2 183,70 € (dont 521,98 € de signalétique).

Samedi 8 septembre 2012 : Forum des Associations du Pays Grenadois à Grenade sur l'Adour. 35 associations du Pays Grenadois concernant les activités sportives, culturelles, sociales, ... ont pu présenter leurs actions auprès des habitants du territoire par le biais de stand. Certaines ont assuré aussi des démonstrations (pêche, tir à l'arc, twirling bâton, ...). Cette journée permet également le tissage de liens inter-associations. Coût : 1 268,46 €.



Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012 : Journées Européennes du Patrimoine, promotion commune sur le territoire. Réalisation et distribution de flyers et d'affiches présentant l'ensemble des initiatives (démonstrations, conférences, visites, ...) sur le territoire pour cette manifestation.

• **Décisions communautaires**

27 FEVRIER	Modification du règlement d'attribution de subventions aux actions culturelles.
24 SEPTEMBRE	Modification et régulation des statuts.
	Attribution de la subvention aux actions culturelles du Pays Grenadois ✕ 980 € pour l'Association des Comices pour l'organisation du Comice Cantonal à MAURRIN. ✕ 1000 € pour l'Association LA GRANGE (LARRIVIERE) pour ses actions culturelles. ✕ 2000 € pour la commune de BORDERES et LAMENSANS pour son festival « Bordères en Scène ».
	Implantation Office de Tourisme.
14 NOVEMBRE	Accompagnement pour le reclassement de l'Office de Tourisme (par le CDT 40).
	Maison des services. « Ce foncier permettrait d'installer les activités et compétences communautaires, notamment l'Office de Tourisme.

• **Renouvellement de conventions de la Communauté de Communes**

✕ avec la commune de BASCONS pour l'animation du site consacré à la **Course Landaise** (404 h). Ouverture à l'année et animations :

- **jeudi 17 mai 2012** : Fête de la Chapelle et du Musée (messe, ouverture du musée, course landaise),
- **vendredi 18 mai 2012** : Nuit des Musées (concert à la chapelle),
- **samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012** : Journées Européennes du Patrimoine (ouverture du musée et course landaise),
- **jeudi 25 octobre 2012** : Concours photo. : 167 clichés jugés.

Soit près de 1 000 personnes reçues dont 253 entrées payantes (fermeture du 18 mai au 1^{er} juillet).



✕ avec l'Inspection académique des Landes pour le **projet pédagogique « Langue et Culture régionales »** autour de la Course Landaise. Ateliers avec près de 1 050 enfants sur 7 vendredis. Le retour s'est traduit par la venue de près de 170 élèves avec leurs parents à la course de la Fête du Musée de la Course Landaise qui ont présenté le rendu de leur initiation (arts plastiques, chants, démonstration écarts et sauts).

• **Travail du service tourisme, culture et patrimoine**

- ✕ COMMUNAUTE DE COMMUNES : sur le dossier de **transfert de l'Ecole de Musique**,
- ✕ PAYS ADOUR CHALOSSE TURSAN : sur la **valorisation touristique de la filière foie gras**.

Les chiffres 2012 :

Dépenses	Recettes
Petit matériel 16,90 €	Entrées Chantons sous les Pins
Fournitures administratives..... 128,62 €	530,00 €
Frais de personnel 57 989,23 €	
Subvention aux actions culturelles 3 980,00 €	
Chantons sous les Pins 2 183,70 €	
Forum des Associations 1 268,46 €	
Total 68 167, 04 €	530,00€

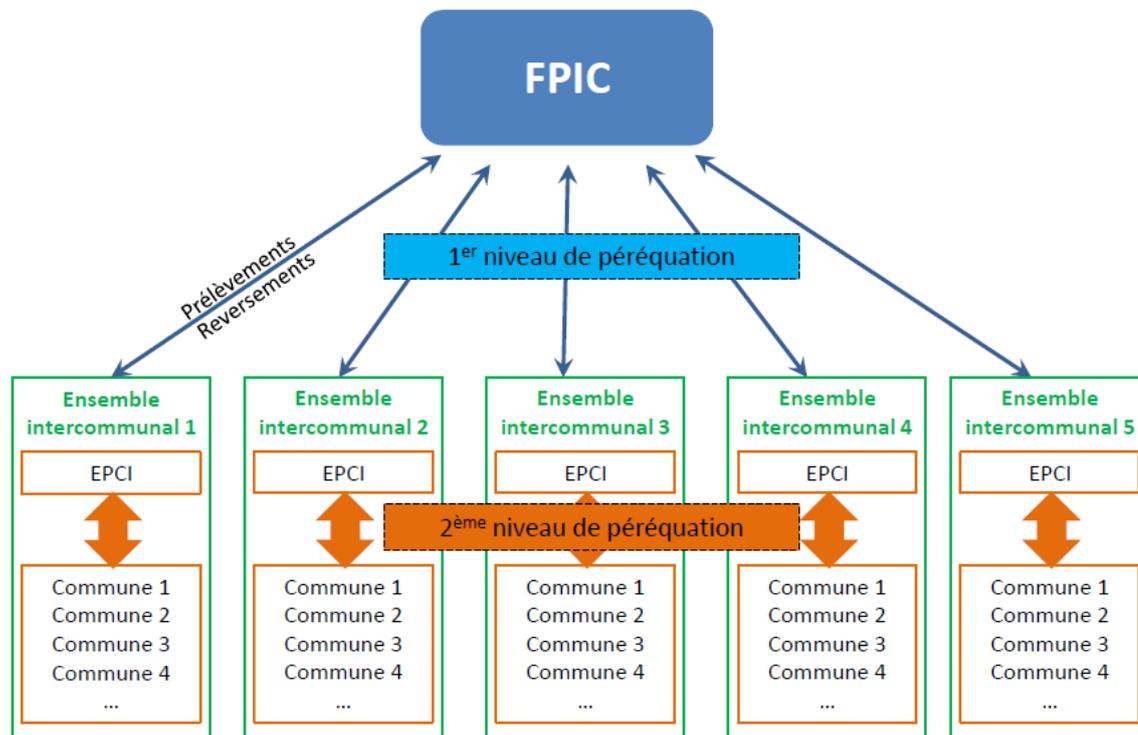
REFERENT ELU : Guy REVEL
REFERENT TECHNICIEN : Marylis DAUGA

FISCALITE

FPIC : Eléments essentiels à retenir de la LFI 2012

- Un fonds dont les ressources vont monter en charge progressivement jusqu'en 2016
150 millions d'euros en 2012, 360 en 2013, 570 en 2014, 780 en 2015,
2% des recettes fiscales des communes et groupements à compter de 2016
- Un fonds constitué au niveau national sans référence à des strates (pour éviter les effets de seuil)
un mécanisme de pondération de la population par un coefficient logarithmique
neutralise les effets de richesse et de charges qui croissent avec la taille
- Une notion centrale : le potentiel fiscal (et financier) agrégé au niveau d'un ensemble
intercommunal (EPCI + communes membres)
- Ensembles intercommunaux et communes isolées peuvent être à la fois :
contributeurs et bénéficiaires
- Des prélèvements et reversements calculés au niveau de l'ensemble intercommunal,
puis ré-imputés entre l'EPCI et ses communes membres
 - selon la règle de droit commun,
 - selon une clé de répartition encadrée à la majorité des 2/3
 - ou selon une clé librement définie à l'unanimité

**Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
Architecture générale**



RECETTES

Contributions directes :	2 355 316,00 €
○ CFE	845 954,00 €
○ CVAE	431 770,00 €
○ IFER	293 051,00 €
○ TASCOM	22 918,00 €
○ FNGIR	133 096,00 €
○ TH	615 098,00 €
○ FNB	13 429,00 €
Compensation T.P. :	25 097,00 €
Compensation T.H. :	53 784,00 €
DCRTP :	73 297,00 €
Compensation FNB	73 266,00 €
La dotation d'Etat versée en 2011	
○ Dotation d'intercommunalité	571 056,00 €
○ Dotation de compensation	209 853,00 €
Fonds départemental de la taxe professionnelle :	16 180,98 €

DEPENSES

Attribution de Compensation de la T.P. :	431 858,47 €
Prélèvement FPIC	19 292,00 €

• FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

Aide financière votée chaque année aux communes composée :



- d'une enveloppe générale ouverte à toutes les communes en fonction du potentiel fiscal, de l'effort fiscal
- d'une enveloppe complémentaire ouverte à la commune ayant le potentiel fiscal le plus faible
- d'un montant forfaitaire « A65 » pour 2012, 2013 et 2014 de 3 000 € / an pour chacune des 2 communes traversées par cette infrastructure routière.

BASCONS	Carrelage Maison des associations Elaboration Plan Local d'Urbanisme	2 460,53 € 8 590,61 €
CASTANDET	Travaux toiture école et logement Aménagement d'une salle de réunions Mise en place d'un columbarium Construction d'un appentis à la salle des fêtes	8 928,89€ 4 466,00 € 4 888,00 € 646,00 €
St MAURICE	Construction Maison de la chasse et hangar communal	12 170,00 €
GRENADE SUR L'ADOUR	Aménagements sécuritaires rue Charles de Borda Création parking « Henri Haug » Travaux de restauration de l'église Remplacement d'équipements de cuisine au centre socio-cult. Aménagement piétonnier avenue d'Hésingue	4 330,99 € 3 943,01 € 3 381,40 € 1 4654,78 € 1 135,85 €
CAZERES SUR L'ADOUR	Travaux vestiaires à l'ensemble sport et loisirs Aménagement rue Abbé Meyranx et place St-Barthélémy	7 061,40 € 15 938,60 €
LE VIGNAU	Valorisation du patrimoine communal Construction d'une annexe au local technique Assainissement mairie + logements sociaux	8 854,66 € 6 464,98 € 6 391,00 €

La commune de Le Vignau, n'a pas activé sa demande sur assainissement car 80% de subventions obtenues, donc cumul enveloppe générale 13 330,02€
Ainsi, le montant total des attributions pour 2012 sera de 108 936,70 €

Subventions - Participations - Contributions 2012 :

- CIAS - Fonctionnement	220 000,00 €
- Office de Tourisme - SPA	35 811,00 €
- Amicale des Elus Communautaires	3 500,00 €
- Prévention Routière	1 100,00 €
- Comice Agricole	980,00 €
- Association La Grange	1 000,00 €
- Bordères en scène	2 000,00 €
- Pays Adour Chalosse Tursan + outil touristique	16 245,60 €
- Communauté d'Agglomération du Marsan (chenil)	7 349,27 €
- ADACL (maintenance IGECOM)	6 021,00 €
- Association des Maires	1 348,27 €
- ALPI (adhésion + accès plateforme marchés publics + maintenance matériel informatique et logiciel finances + antivirus)	5 267,71 €
- CDG (adhésion pôle retraite + service social)	300,00 €
- SAFER	600,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

BUDGET PRINCIPAL			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES 2012	1 814 975,37 €	1 977 006,77 €	3 791 982,14 €
RECETTES 2012	3 910 281,37 €	4 143 242,85 €	8 053 524,22 €
RESULTAT 2012	2 095 306,00 €	2 166 236,08 €	4 261 542,08 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2011	2 770 340,37 €	93 658,03 €	2 863 998,40 €
PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT		2 159 894,00 €	2 159 894,00 €
RESULTAT DE CLOTURE	4 865 646,37 €	2 259 894,11 €	7 125 540,48 €

ZA de JOUANLANNE			
DEPENSES 2012	0,00 €	368,42 €	368,42 €
RECETTES 2012	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT 2012	0,00 €	-368,42 €	-368,42 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2011	0,00 €	19 315,92 €	19 315,92 €
RESULTAT DE CLOTURE	0,00 €	18 947,50 €	18 947,50 €

ZA de GUILLAUMET			
DEPENSES 2012	437 671,00 €	1 032 409,34 €	1 470 080,34 €
RECETTES 2012	704 239,37 €	437 671,00 €	1 141 910,37 €
RESULTAT 2012	266 568,37 €	-594 738,34 €	-328 169,97 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2011	393 295,77 €	-366,52 €	393 662,29 €
RESULTAT DE CLOTURE	659 864,14 €	-595 104,86 €	64 759,28 €

ZA du TREMA			
DEPENSES 2012	128 891,50 €	128 978,26 €	257 869,76 €
RECETTES 2012	125 470,00 €	128 891,50 €	254 361,50 €
RESULTAT 2012	-3 421,50 €	-86,76 €	-3 508,26 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2011	74 530,00 €	0,00 €	74 530,00 €
RESULTAT DE CLOTURE	71 108,50 €	-86,76 €	71 021,74 €

SPA Office de Tourisme			
DEPENSES 2012	947,80 €	49 187,02 €	50 134,82 €
RECETTES 2012	0,00 €	35 882,20 €	35 882,20 €
RESULTAT 2012	-947,80 €	-13 304,82 €	-14 252,62 €
RESULTAT REPORTE AU 31/12/2011	0,00 €	17 739,00 €	-17 739,00 €
RESULTAT DE CLOTURE	-947,80 €	4 434,18 €	3 486,38 €

REFERENTS ELUS : Michel PRIAM - Jean-Claude LAFITE
REFERENTS TECHNICIENS : Nadine TACHON - Magali LARRALDE

LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE EN 2012 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET CIAS

- **Organigramme** de la Communauté de Communes et du CIAS du Pays Grenadois : en annexe.

	Communauté de Communes	CIAS
Création de postes permanents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Technicien Principal 1^{ère} classe 35h (voirie) ▪ Agent Administratif en Activité Accessoire 4h (Ecole de Musique) ▪ 10 Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe (Ecole de Musique) ▪ 1 Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} classe (Ecole de Musique) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adjoint d'animation 2^{ème} classe 22h30 (ALSH) ▪ Rédacteur Principal 35 h (SAD)
Création de postes contractuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale (Ecole de Musique) 	Néant
Suppression de postes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Technicien Principal 2^{ème} classe 35h (voirie) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédacteur 35 h (SAD)
Ratio d'avancement de grade	100% pour les catégories A, B et C	100% pour les catégories B et C
Examen Professionnel	Néant	Néant
Avancement de grade	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bernard DESTOUT, Technicien Principal 1^{ère} classe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Isabelle CAPBERN, Rédacteur Principal
Promotion interne	Néant	Néant
Départ de personnel	Néant	Néant
Arrivée de personnel	Néant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eric BILLY DIWONGUI, Adjoint d'animation 2^{ème} classe 22h30 (ALSH)
Indemnité de responsabilité	Institution pour le régisseur de l'AMI (110 €/an)	Institution pour le régisseur de l'Espace Jeunes (110 €/an)
Formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9 agents ▪ 6 jours de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 35 agents ▪ 36,5 jours de formation
Arrêt Maladie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 22 jours d'arrêt maladie ▪ 54 jours de congés de maternité ▪ 43 jours d'arrêt suite à un accident du travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 355 jours d'arrêt maladie ▪ 125 jours de congés de maternité ▪ 63 jours d'arrêt suite à un accident du travail
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrice DULUC en remplacement pendant le congé de maternité d'Aurélié BILLET. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Françoise DEVILLERS en congé de soutien familial ▪ Julien FERNANDEZ en remplacement pendant le congé de maladie de Céline FERNANDEZ. ▪ Révision des quotités horaires des animateurs de l'ALSH. ▪ Révision des quotités horaires des agents sociaux du SAD.

- **Participation** de 30 € par enfant de moins de 12 ans à l'occasion de **Noël** pour l'achat de jouets ou cadeaux. Organisation d'un après-midi récréatif avec spectacle en partenariat avec les communes de Grenade sur l'Adour et Bordères et Lamensans, au centre socio-culturel de Grenade sur l'Adour.



- **Prestations « Action Sociale » par le biais du CNAS**



Les taux de retour 2012 relatifs aux deux collectivités :
 Pour le CIAS du Pays Grenadois : 64 %
 Pour la Communauté de Communes du Pays Grenadois : 69%.

- **Quelques chiffres 2012 :**

	Communauté de Communes	CIAS
Assurance statutaire	18 563, 22 €	19 395, 11 €
Assurance mission collaborateurs et administrateurs	467, 87 €	1 747, 35 €
Cotisation CNAS	1 939,20 €	6 363, 78 €
Médecine du travail	685, 60 €	1 814, 92 €
Noël pour les enfants des agents	378, 70 €	733, 07 €
Cotisation CDG et CNFPT	3 853, 00 €	11 061, 00 €

REFERENT ELU : Pierre DUFOURCQ

REFERENTS TECHNICIENS : Nadine TACHON - Magali LARRALDE

COMMUNICATION

Actions réalisées en 2012 :



Presse locale : rédaction de 49 articles pour publication dans le journal régional Sud-Ouest.

Bulletin communautaire : réalisation, en interne, de l'édition de juillet 2012. Adoption d'une nouvelle charte graphique. Ce numéro a été édité en 3 500 exemplaires par l'imprimerie Castay d'Aire sur l'Adour. Distribution effectuée dans 4 communes du territoire (Bascons, Bordères et Lamensans, Grenade sur l'Adour et Larrivière Saint-Savin) par les services de La Poste, soit 1 872 foyers. Les autres communes ont assuré elles-mêmes la distribution.

Supports de communication : création de plusieurs supports de communication à l'occasion de manifestations organisées par les différents services de la Communauté de Communes et du CIAS :

Communauté de Communes	CIAS	Office de Tourisme
Affiches, dépliants, cartons d'invitation, banderoles et fléchage « Journée AME »	Affiche et flyer annonçant la 2 nd e édition du « Forum des jobs d'été »	Programme des animations en Pays Grenadois (1 ^{er} et 2 nd semestre 2012)
Affiche, flyer et carton d'invitation « Forum des associations »	Programme des vacances d'été de l'Accueil de Loisirs	Flyer « Printemps des Landes en Pays Grenadois »
Invitation au Noël des enfants du personnel	Programme et affiches « Courir pour la vie, courir pour Curie »	Programme des animations estivales en Pays Grenadois
Cartes de vœux 2013 et invitations aux vœux du personnel	Flyer promouvant l'Espace Jeunes	Affiche et flyer « Journée Tourisme en Espace Rural »
		Programme et affiche des « Journées européennes du patrimoine »
		Actualisation de la brochure touristique
		Affiche « Marché de Noël »

Stand au Forum des Associations : présentation des différentes structures et activités communautaires.

Rapport d'activité 2011 : remise d'un exemplaire à chaque conseiller municipal des communes membres.

Site Internet : 32 626 visites comptabilisées en 2012 sur le site www.cc-paysgrenadois.fr soit une augmentation de 25,2 % par rapport à 2011.

Création, en interne, d'un nouveau site Internet mis en ligne le 21 juin 2012 : nouvelle interface graphique et nouveau contenu rédactionnel. Le nouveau site propose une double entrée, la première concerne la Communauté de Communes et le CIAS, la seconde le tourisme.



Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes
- Conception Bulletin Communautaire	1 332,15 €	
- Frais d'envoi Bulletin Communautaire	752,85 €	
- Impression rapport d'activité 2011	721,91 €	
- Impression Programme des Animations	550,16 €	
- Impression flyers Printemps des Landes	124,51 €	
- Impression Brochure Touristique	1 364,64 €	
- Impression dépliants et affiches Journée AME	300,75 €	
- Impression affiches et tracts Forum des Asso.	345,26 €	
- Impression cartes de vœux 2013	133,61 €	
- Impression rapport ABS	315,72 €	
- Impression Dépliants ZA de Guillaumet	116,02 €	
- Charges à caractère général	26,34 €	
- Frais de personnel	10 608,03 €	
Total	16 691,35 €	

REFERENT ELU : Jacques CHOPIN**REFERENT TECHNICIEN : Aurélie BILLET**

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE

Actions réalisées en 2012 :

Fréquentation :

Nombre d'adhérents en baisse : 116 personnes ont fréquenté l'AMI en 2012 soit 1 316 visites dans l'année. 60 personnes de moins par rapport à 2011.

Prêt de salle :

- à l'ALPI, du 26 mars au 13 avril, dans le cadre d'une formation intitulée « Projet innovant » destinée aux demandeurs d'emploi. 9 personnes du territoire ou des communes voisines en ont bénéficié.



Partenariat locaux :

- avec l'ALSH dans le cadre d'aide à des recherches sur Internet (groupes de 6 à 20 enfants), notamment sur les vendanges, un des projets thématiques menés par la structure,
- avec l'Espace Jeunes : 2 ateliers jeux en réseau et 1 atelier recherches sur Internet dans le cadre de l'animation « masterchef ».

Initiations à l'informatique :

- Sessions collectives : aucunes séances proposées en 2012.
- Sessions individuelles : 11 personnes ont été initiées à l'informatique individuellement.

Les chiffres 2012 :

Dépenses	Recettes
-Charges à caractère général 7 539,99 € - Frais de personnel 29 927,89 €	- Adhésions 218,90 €
Total 37 467,88 €	218,90 €

REFERENT TECHNICIEN : Aurélie BILLET

ECOLE DE MUSIQUE



Le SIVU Music'Adour a été dissous par M. le Préfet au 31/12/2012 et lors des groupes de travail (MM PRIAM, DESBLANCS, REVEL, DESTAILLATS) pour ce transfert de compétence à la Communauté de Communes, l'école de musique associative de Castandet avait souhaité être associée à cette réflexion.

L'enseignement musical devient donc de compétence communautaire au 1^{er} janvier 2013 après signature de l'arrêté de M. le Préfet des Landes le 27 décembre 2012 et intègre donc le SIVU Music'Adour et l'Ecole de Musique Associative de Castandet.

3 sites de proximité ont été identifiés : Castandet, Cazères et Grenade.

Ce regroupement compte 60 élèves, 7 instruments enseignés, plus les cours de solfège. L'harmonie se compose actuellement d'une vingtaine de pupitres.

REFERENT TECHNICIEN : Nadine TACHON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNES	ELUS	SOCIETE CIVILE
ARTASSENX	LALANNE Evelyne	LASSALLE Néré
BASCONS	LESPEDES Claude	MARGOUTI Patricia
BORDERES ET LAMENSANS	LABARBE Dominique	CHERET Hélène , Ass. Insertion et lutte contre exclusions
CASTANDET	BOUGUE Roselyne	LAFARGUE Marie-France UDAF
CAZERES SUR L'ADOUR	JARNAC Eliane	BONNET Annie
GRENADE SUR L'ADOUR	CONSOLO Cyrille	BROUQUE Alain , Ass. Retraités et personnes âgées
LARRIVIERE ST SAVIN	LABAT Françoise	CASTEILLAN Pierrette
LE VIGNAU	REVEL Guy	DAUGA Jean
LUSSAGNET	LAFITE Jean-Claude	GAUTHIER Geneviève
MAURRIN	LAFENETRE Jean-Luc	TACHON Daniel , APF
SAINT-MAURICE SUR L'ADOUR	BERNADET Jean-Michel	BRETHOUS Alexis , Ass. Retraités et personnes âgées

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Initié par le Conseil Général des Landes dans le cadre d'une convention de financement avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, cette étude importante a, durant 10 mois, étudié les besoins des populations du territoire. Une étudiante en 2^{ème} année Master de Cadre du secteur sanitaire et social à l'Université de Pau, a été accompagnée dans cette tâche par les services du Centre de Gestion.

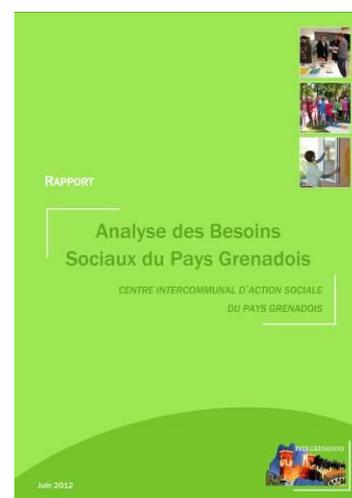
Diverses réunions thématiques se sont déroulées avec les acteurs locaux sur le thème de l'Enfance et des Personnes âgées.

Echanges avec les techniciens et élus, rencontres avec les professionnels et associations ont permis d'alimenter cette étude.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur implication et leur investissement durant cette période.

Une présentation finale de cette étude, le 18 octobre à Bascons, a permis aux délégués, administrateurs, techniciens et partenaires d'apprécier le travail de qualité produit.

A partir de cette année, nous allons travailler sur la mise en place progressive des actions préconisées et validées par le Conseil d'Administration du CIAS.



TELEALARME

Ce service permet de bénéficier d'un maintien à domicile en toute sécurité et en cas d'incidents (malaise, chute, cambriolages...) d'une intervention efficace de jour comme de nuit.

- 228 bénéficiaires contre 192 en 2011.
- L'appareil est mis à disposition par le Conseil Général : 120 € par an. Le CIAS intervient à hauteur de 100 €, laissant à la charge du bénéficiaire 20 € par an.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Location des appareils	22 012,68 €	- Facturation	3 618,51 €
Total	20 012,68 €		3 618,51 €

REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN

PETIT JARDINAGE - PETIT BRICOLAGE



- 74 bénéficiaires.
- 768,25 heures de travaux de petit jardinage effectués. Pas de demande pour les travaux de petit bricolage.
- Tarification suivant foyer imposable ou non imposable : 17,92 € ou 8,96 € de l'heure, 26,88 € pour les résidences secondaires.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	5 855,47 €	- Facturation	11 008,11 €
- Frais de personnel	17 103,43 €		
Total	22 958,90€		11 008,11 €

REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN

PORTAGE DE REPAS

L'objectif de ce service est d'intervenir de façon ponctuelle lors de retour d'hospitalisation, de fatigue ou maladie des personnes. Sur une longue période, ce sont les aides à domicile qui prennent le relais pour essayer de conserver un maximum d'autonomie aux bénéficiaires.



- 77 bénéficiaires.
- 15 631 repas fournis.
- Le tarif facturé aux bénéficiaires varie en fonction du revenu annuel de 6,36 € à 11,01 €.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Fourniture des repas	70 496,08 €	- Facturation	111 237,84 €
- Frais de personnel	32 974,54 €		
- Frais à caractère général	6 847,61 €		
Total	110 318,23 €		111 237,84 €

REFERENTS TECHNICIENS : Isabelle CAPBERN et Isabelle PESCAV

AIDE MENAGERE - AUXILIAIRE DE VIE - GARDE DE JOUR

- 159 bénéficiaires
- 23 025 heures effectuées.
- Le tarif appliqué varie en fonction de la prise en charge par les différents organismes et des revenus du foyer, il s'échelonne entre 1,30 € et 16,38 €.
- 2 stagiaires en DEAVS du GRETA accueillis en formation au sein de la structure en vue du diplôme Auxiliaire de Vie
- 35 agents ont suivi une formation.



Une revalorisation des quotités hebdomadaires du personnel du service d'aide à domicile a été faite au 1^{er} juillet.

Mise en place d'un nouveau règlement intérieur applicable aux aides à domicile validé par le Conseil Général, le Comité Technique Paritaire, les représentants des CIAS et CCAS.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	93 794,39 €	- Facturation	483 894, 30€
- Frais de personnel	389 229,83 €	Remboursement sur frais personnel (maladie CPAM+Ass)	10 270,41 €
Total	483 024,22 €		494 164,71 €

REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN

PARTICIPATION POUR REPAS OU GOUTERS DES PERSONNES AGEES

Participation au repas ou colis des personnes retraitées : le CIAS participe à hauteur de 7 € par personne pour les repas ou colis organisés dans chaque commune en faveur des personnes retraitées. **1 003 repas ou colis distribués en 2012.**



Les chiffres 2012 :

Dépenses	
- Participation versée aux communes	7 021 €
Total	7 021 €

REFERENT TECHNICIEN : Magali LARRALDE

SECOURS ALIMENTAIRE ET D'URGENCE

- La compétence « gestion de secours alimentaire » s'effectuera sous forme d'un bon d'achat alimentaire de 20 € par personne et par an. Les demandes devront transiter par la Mairie du domicile du demandeur.
- Aide matérielle à l'antenne locale des « Restos du Cœur » avec la mise à disposition d'un congélateur et d'un réfrigérateur.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes
- Secours exceptionnel	70,92 €	
Total	70,92 €	

REFERENT TECHNICIEN : Isabelle CAPBERN

JOURNEE COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE

- Manifestation organisée le 6 octobre 2012, 14 mairies adhérentes à ce projet.
- Animations proposées : vente de pâtisseries - nettoyage de pare-brises par les adolescents de l'Espace Jeunes du Pays Grenadois.
- Marche de 5 Kms avec un départ Place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour (38 participants).
- Deux balades en vélo de 34 et 52 kms, avec arrêt dans les communes adhérentes au projet - 34 personnes s'y sont inscrites. A l'issue de ces deux balades, un repas préparé par le logement-foyers a été offert à chaque participant.

Les chiffres 2012 :

La somme de 2 733,00 € a été reversée à l'Institut Curie.



REFERENT TECHNICIEN : Bernadette CUZACQ

- Le Point Relais Emploi est ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h.
- En 2012, 183 demandeurs d'emplois du territoire ont eu recours au Point Relais Emploi, pour :
 - créer des CV et lettres de motivation,
 - procéder à la première inscription auprès de Pôle Emploi,
 - rechercher les offres d'emplois, de formation, de contrat de professionnalisation,
 - l'actualisation mensuelle.



- Une convention a été signée avec 2 organismes (INSUP Mont de Marsan et CARRIERES ET INSERTION de Dax) afin de leur mettre à disposition un local pour recevoir des demandeurs d'emplois inscrits depuis plus d'un an. Ce service permet ainsi à des personnes qui peuvent être en difficulté de pouvoir bénéficier d'un accueil de proximité et éviter de se déplacer jusqu'à Mont de Marsan.
- Le Point Relais Emploi est également partenaire incontournable du Point Information Jeunesse dans le cadre de l'organisation du Forum des Jobs d'été.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes
- Frais de personnel	5 550,28 €	
Total	5 550,28 €	

REFERENT TECHNICIEN : Bernadette CUZACQ

LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

De janvier à juin, 6 mamans et 6 enfants ont fréquenté le lieu d'accueil les lundis matin en période scolaire.

Depuis septembre, suite à un remaniement de personnel du Conseil Général, les rencontres ont lieu 1 fois tous les 15 jours et la fréquentation est moindre : 3 mamans et 3 enfants.

Le 9 juillet, les services de la MSA informait que cet organisme a décidé de participer, à compter de 2011, au financement de cette action ainsi que du RAPE selon les mêmes règles que la CAF.

RELAIS ACCUEIL PETITE ENFANCE (RAPE)

67 assistantes maternelles sur le territoire.

En 2012, 45 demandes de garde dont 35 issues du territoire et 10 extérieures.

Fréquentation des ateliers :

- CAZERES SUR L'ADOUR : 9 assistantes maternelles dont 2 de Le Vignau et 15 enfants
- GRENADE SUR L'ADOUR : 2 groupes de 9 assistantes maternelles et 16 enfants (dont 1 assistante maternelle de Saint Maurice/ 1 de Bordères/ 1 de Larrivière et 15 de Grenade)
- BASCONS : 5 assistantes maternelles et 10 enfants

La structure, financée par la CAF des Landes et le CIAS, voit désormais une partie de son budget de fonctionnement pris en charge par la MSA : une participation financière versée sous forme de prestation de service car le relais assistantes maternelles se situe en zone rurale.

Plusieurs actions et partenariats engagés :

- participation à la journée Mucoviscidose de l'ALSH,
- réalisation d'un char et défilé lors des fêtes patronales de Grenade sur l'Adour,
- échanges avec les classes maternelles de Cazères sur l'Adour (carnaval) et Bascons (éveil musical),
- éveil aux livres avec la médiathèque de Grenade sur l'Adour et la bibliothèque de Cazères sur l'Adour,
- découverte des animaux et approche sensorielle à la ferme pédagogique de St-Loubouer.

Journée de Noël en fin d'année à Saint-Maurice : 34 assistantes maternelles, 80 enfants de moins de 3 ans, 20 de 3 ans et plus et 150 parents.



Soirées d'information et d'échanges axées en 2012 sur la mise en place de la formation continue pour les assistantes maternelles :

- une en mars à Villeneuve de Marsan en partenariat avec le RAM local (14 assistantes maternelles). Objectif : informer les assistantes maternelles sur les droits et modalités de départ en formation eu égard à la spécificité de leur profession.
- une en octobre à Bordères et Lamensans (10 assistantes maternelles, 6 mamans). Objectif : informer les parents sur les modalités

administratives et financières du départ en formation de leur salarié.

L'un des objectifs 2013 du RAPE sera de mettre en place cette formation continue avec les intervenants du GRETA.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	19 750,56 €	- Participation CAF	23 613,28 €
- Frais de personnel	30 450,72 €		
Total	50 450,72 €		23 613,28 €

REFERENT TECHNICIEN : Laetitia REBEL

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

▪ Projet éducatif intercommunal :

Conformément au projet Educatif 4 malles de jeux itinérantes ont été financées par le CIAS et mises à disposition des accueils périscolaires du territoire, afin d'enrichir et de diversifier les animations dans ces structures: 1 malle de jeux éducatifs pour les 3-10 ans, 1 malle culturelle (musique/jonglage), 1 malle de jeux extérieurs/ 1 malle de grands jeux. Début de l'itinérance des malles pédagogiques sur les accueils périscolaires de Larrivière St-Savin, Grenade sur l'Adour, Bascons et Maurrin.



Le réseau des accueils périscolaires étant important sur le territoire (7), le CIAS souhaite développer des temps d'échanges. Cette année, l'accent a été mis sur les malles et une soirée d'échanges sur les activités manuelles : intervention d'une professionnelle des arts plastiques, prise en charge par le CIAS (via le budget coordination) pour 15 personnels du secteur de l'enfance du territoire.(2 de Bascons, 2 de Larrivière, 3 de Maurrin, 1 de Grenade et 7 du CIAS- structures enfance)

▪ Renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse :

Durant les mois de septembre et octobre un travail a été mené sur le renouvellement du contrat pour la période 2012-2015, ce qui a permis, en décembre, aux communes ou syndicats du territoire de signer le nouveau contrat enfance-jeunesse pour une nouvelle période de 4 ans.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	733,94 €	- Participation CAF	1 033,82 €
- Frais de personnel	3 788,37 €		
Total	4 526,31 €		1 033,82 €

REFERENT TECHNICIEN : Laetitia REBEL

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (2-12 ANS)

Plusieurs thèmes ont été proposés tout au long de l'année en lien avec le projet éducatif de la collectivité : atelier jardin, l'arbre à « infos », participation à des manifestations départementales telles que HandiLandes, le Défi Landais.....

Plusieurs sorties : chocolaterie, aéromodélisme, écomusée de Marquèze, spéléologie, la colline aux marmottes.....

Divers partenariats ont été établis avec notamment la médiathèque de Grenade sur l'Adour, le RAPE, l'Espace Jeunes, les associations locales sportives ou culturelles et le Logement Foyers de Coujon.

Avec 7 704 journées enfant, l'effectif est stable par rapport à 2011. 1/3 de moins de 6 ans en moyenne sur l'année.

Mercredis	Petites Vac.	Vacances été	Total
2 960	1 570	3 174	7 704
Moyenne 80 J/E	60 J/E	74 J/E (96 en juillet et 63 en août) avec des pics pouvant atteindre 140 enfants.	74 J/E

ARTASSENX	84
BASCONS	613
BORDERES	240
CASTANDET	491
CAZERES	345
GRENADE	3244
LARRIVIERE	541
LUSSAGNET	0
LE VIGNAU	118
MAURRIN	333
ST MAURICE	421
BRETAGNE	962
RENUNG	300
AUTRES	12
TOTAL	7704

Le 27 juillet 2012 : présentation du spectacle « Musicalement Vôtre » préparé en faveur de la **lutte contre la mucoviscidose**. Soirée réussie grâce à l'investissement et l'implication de l'équipe d'animation, la mobilisation des assistantes maternelles, des enfants et des jeunes et la générosité des commerçants du territoire.

1 050 € ont pu être ainsi reversés à l'association départementale.



Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	80 050,69 €	- Participation des familles	84 499,61€
- Charges de personnel	245 085,70 €	- Participations CG, CAF, MSA	105 431,96€
		- Atténuation de charges	8 620,19€
		- Produits exceptionnels	219,92 €
Total	325 136,39 €		198 771,08 €

REFERENT TECHNICIEN : Sandrine ROUMEGOUS

ESPACE JEUNES (12-17 ANS)

Plusieurs activités ont été proposées tout au long de l'année :

- concrétisation d'un projet bande dessinée avec la médiathèque de Grenade sur l'Adour,
- organisation de deux camps multi-activités nature,
- mise en place d'un mini-séjour de deux jours à la découverte du canton avec notamment une initiation à la pêche à Cazères sur l'Adour avec l'association de pêche grenadoise.
- partenariat avec l'Espace Jeunes de Montfort en Chalosse pour un camp théâtre et diverses sorties ou activités (défi ados, patinoire, surf rider, Masterchef).



Chantier citoyen :

Organisation, pour la première fois, d'un chantier citoyen dont l'objectif était d'impliquer des adolescents dans la réalisation de travaux d'utilité publique. 15 jeunes ont ainsi participé à ce projet en repeignant la main-courante du stade de Grenade sur l'Adour. Ils ont été récompensés par des entrées à la piscine municipale, un repas de fin de chantier et un bon d'achat de 100 € pour du matériel.



Diverses sorties, initiations sportives, activités ludiques, et soirées à thèmes ont également été mises en place sur le territoire ou à l'extérieur.

Une moyenne de 15 participants pour les camps, pour les animations des vacances d'été et 11 pour les animations des petites vacances.

Les chiffres 2012 :

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	11 352,91 €	- Adhésions + participations	4 535,10 €
- Frais de personnel	28 570,68 €	- Participation CAF	5 630,45 €
		- Atténuation de charges	9 775,36 €
Total	39 923,59 €		19 940,91 €

REFERENT TECHNICIEN : Céline FERNANDEZ

POINT INFORMATION JEUNESSE (12-25 ANS)

Partenariat avec le Collège Val d'Adour maintenu avec des interventions pendant la pause méridienne portées à 3 hebdomadaires depuis septembre.

Organisation, en partenariat avec le Point Relais Emploi, de la 2^{nde} édition du **Forum des Jobs d'été**, le 31 mars, à l'attention des 16/25 ans du territoire. Présence de 10 entreprises. 90 jeunes ont pu rencontrer des employeurs, consulter des annonces d'emplois saisonniers et créer ou améliorer leurs CV et lettres de motivation grâce à un stand prévu à cet effet. Cette rencontre a également permis de diffuser des informations sur les opérations : Sac'Ados, chantiers citoyens, service européen, la carte aquitaine étudiant, les formations, le cursus scolaire...

Les 24 et 25 avril, 5 jeunes ont participé aux 2 journées d'information sur le **baby-sitting**.



Dans le cadre du **Programme Européen Jeunesse**, 3 animatrices européennes (Lettonie, Roumanie, Italie) sont venues découvrir les services enfance/jeunesse du territoire. Cette expérience, développée depuis plus d'un an par le réseau Information Jeunesse des Landes en concertation avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, permettra de développer de futurs projets avec probablement un échange avec l'un des pays partenaires de cette aventure.

Les chiffres 2012 :

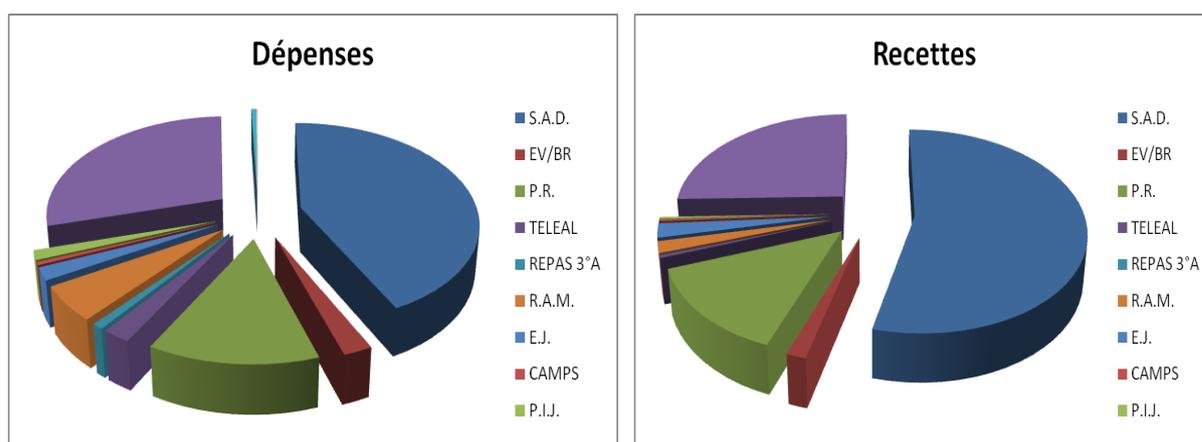
Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	1482,87 €	- Participation CAF	677,74 €
- Charges de personnel	11382,04€		
Total	12 864,91 €		677,74 €

REFERENT TECHNICIEN : Céline FERNANDEZ

Compte Administratif 2012

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DÉPENSES 2011	6 756,72 €	1 110 305,80 €	1 117 062,52 €
RECETTES 2011	13 807,02 €	1 087 132,00€	1 100 939,02€
EXCEDENT / DÉFICIT 2011	7 050,30 €	- 23 173,80 €	- 16 123,50€
RÉSULTAT REPORTÉ	27 787,67€	111 912,88 €	139 700,55 €
RÉSULTAT DE CLOTURE	34 837,97€	88 739,08 €	123 577,05 €

Répartition du fonctionnement par service



Fait à Grenade, le 1^{er} septembre 2013.

**Le Président de la Communauté
de Communes du Pays Grenadois,
Pierre DUFOURCQ**

Annexe 1

C.A. 2012 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 977 006,77	G	4 143 242,85
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section d'investissement	B	1 814 975,37	H	3 910 281,37
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	93 658,03
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D		J	2 770 340,37
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 791 982,14	= G+H+I+J	10 917 522,62

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F	4 143 982,00	L	721 318,00
			= E+F		= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 977 006,77	= G+H+K	4 236 900,88
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	5 958 957,37	= H+I+L	7 401 939,74
			= A+B+C+D+E+F <td></td> <td>= G+H+I+J+K+L </td>		= G+H+I+J+K+L
TOTAL CUMULE			7 935 964,14		11 638 840,62

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
		E	K
		F	L
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 143 982,00	721 318,00
20085	AMENAGEMENT BUREAUX COMMUNAU	18 000,00	
20086	MATERIEL DIVERS	8 000,00	
20087	FONDS DE CONCOURS	168 807,00	
20088	SALIGUES DE L'ADOUR	15 000,00	
20102	SCHEMA D'AMENAGEMENT		10 642,00
20111	MAISON ENFANCE / PETITE ENFANCE	2 076 931,00	710 676,00
20112	MAISON COMMUNAUTAIRE DES SERVI	1 488 240,00	
20121	VOIRIE 2012	59 004,00	
20122	LOCAL TECHNIQUE	300 000,00	
20123	FONCIER IMMOBILIER	20 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

C.A. 2012 CIAS DU PAYS GRENAOIS

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 110 305,80	G	1 087 132,00
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section d'investissement	B	6 756,72	H	13 807,02
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	111 912,88
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D		J	27 787,67
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 117 062,52	= G+H+I+J	1 240 639,57

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F	28 000,00	L	
			= E+F		= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 110 305,80	= G+H+K	1 199 044,88
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	34 756,72	= H+I+L	41 594,69
			= A+B+C+D+E+F <td></td> <td>= G+H+I+J+K+L </td>		= G+H+I+J+K+L
TOTAL CUMULE			1 145 062,52		1 240 639,57

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
		E	K
		F	L
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	28 000,00	
20082	ACQUISITION VEHICULE PORTAGE DE F	28 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Annexe 2

C.A. 2012 SPA OFFICE DU TOURISME

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 49 187,02	G 35 882,20
	Section d'investissement	B 947,80	H
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 17 739,00
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 50 134,82	= G+H+I+J 53 621,20
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 49 187,02	= G+I+K 53 621,20
	Section d'investissement	= B+D+F 947,80	= H+J+L
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 50 134,82	= G+H+I+J+K+L 53 621,20

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Annexe 3

C.A. 2012 ZA GUILLAUMET

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 032 409,34	G 437 671,00
	Section d'investissement	B 437 671,00	H 704 239,37
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 366,52	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J 393 295,77
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 1 470 446,86	= G+H+I+J 1 535 206,14
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 032 775,86	= G+I+K 437 671,00
	Section d'investissement	= B+D+F 437 671,00	= H+J+L 1 097 535,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 470 446,86	= G+H+I+J+K+L 1 535 206,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Annexe 4

C.A. 2012 ZA JOUANLANE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	368,42	G	
	Section d'investissement	B		H	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	19 315,92
	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	368,42	= G+H+I+J	19 315,92
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	368,42	= G+I+K	19 315,92
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	368,42	= G+H+I+J+K+L	19 315,92

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Annexe 5

C.A. 2012 ZA DU TREMA

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	128 978,26	G	128 891,50
	Section d'investissement	B	128 891,50	H	125 470,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	74 530,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	257 869,76	= G+H+I+J	328 891,50
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	128 978,26	= G+I+K	128 891,50
	Section d'investissement	= B+D+F	128 891,50	= H+J+L	200 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	257 869,76	= G+H+I+J+K+L	328 891,50

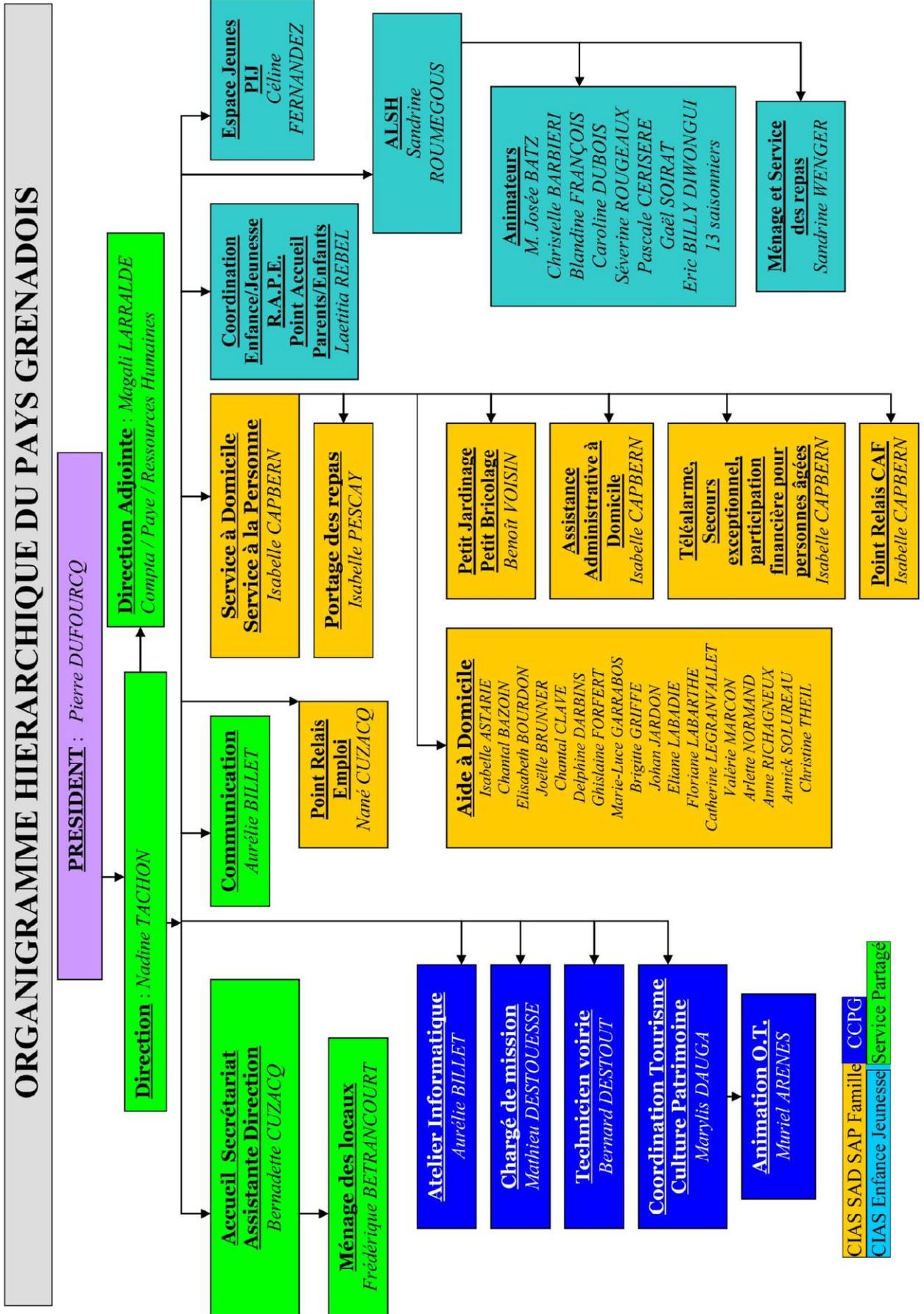
DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	K
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Annexe 6



CIAS SAD SAP Famille CCPG
CIAS Enfance Jeunesse Service Partagé